



## Carte de séjour vie privée et familiale

Par **adreaan**, le **21/12/2012** à **10:00**

Bonjour,

je suis algérienne mariée a un marocain, il a la carte de séjour de dix ans et il est en invalidité depuis 1995,je suis rentré légalement en france, mariée depuis sept ans en france,j'ai déposé le dossier en tant que accompagnateur malade,j'ai à chaque fois la carte résidant visiteur c'est ma cinquième carte d'un an et j'ai un enfant de trois ans scolarisé,comment dois je faire pour changer ma situation pour avoir la carte de séjour vie privée et familiale merci de me répondre.

Par **malia**, le **24/12/2012** à **14:50**

**bonjour** tu prends une dossier à la préfecture

Par **Blidar94**, le **28/12/2012** à **09:52**

Bonjour;

Vous dite que vous été marie depuis 7ans vous avez un enfant de 3 ans est que votre conjoint il invalide.

Tu peux faire changement de statut de visiteur à vpf. Quand vous aller pour rdv de renouvellement vous faite votre demande.

Sinon si ta 10 ans en France est que tu peux justifier ça tu va rentre dans la régularisation pour 10 ans puisque té une algérienne.

Bon chance